



Renseignements fournis conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Note verbale datée du 25 juillet 2023, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne

La Mission permanente de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne a l'honneur de communiquer, conformément à l'article IV de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution [3235 \(XXIX\)](#) de l'Assemblée générale, annexe), des renseignements concernant la modification survenue dans l'état opérationnel du satellite FACSat-1 (voir annexe)¹.

À cet égard, le Gouvernement colombien tient à faire savoir que, comme prévu lors de sa construction, le satellite FACSat-1 devait atteindre la fin de sa durée de vie en 2023 et qu'il a donc achevé son cycle de service et sa vie utile le 7 juin de l'année en cours.

Ce bien spatial est donc passé de l'état « opérationnel » à l'état « hors service », ayant entamé le processus de descente (dégradation de l'orbite) ou de rentrée dans l'atmosphère terrestre et se déplaçant actuellement à une altitude inférieure à 200 kilomètres, où il n'est pas contrôlé par le Centre d'opérations spatiales.

En outre, il est important de noter que, dès la phase de planification, et conformément aux Lignes directrices des Nations Unies aux fins de la viabilité à long terme des activités spatiales, il était prévu que le satellite FACSat-1 rentre dans l'atmosphère terrestre, où il se désintégrerait sous l'effet du frottement et des températures élevées sans causer de dommages sur la Terre ou à d'autres biens spatiaux, ce qui non seulement évite la formation de débris spatiaux, mais aussi est conforme aux politiques institutionnelles en matière de respect et de protection de l'environnement.

¹ Les données relatives à l'objet spatial mentionné dans l'annexe ont été inscrites au Registre des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique le 28 juillet 2023.



Annexe

Renseignements supplémentaires concernant un objet spatial précédemment immatriculé par la Colombie*

FACSat-1

Renseignements fournis conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Indicatif international du Comité de la recherche spatiale	2018-096C
Nom de l'objet spatial	FACSat-1
Indicatif national/numéro d'immatriculation	2018-COL-01
État d'immatriculation	Colombie
Document relatif à l'immatriculation	ST/SG/SR.E/885
Autres États de lancement	Inde
Date et territoire ou lieu de lancement	29 novembre 2018 à 4 h 27 mn 30 s UTC ; Centre spatial Satish Dhawan, Sriharikota (Inde)
Principaux paramètres de l'orbite	
Période nodale	94 minutes
Inclinaison	97,4760 degrés
Apogée	505,9466593 kilomètres
Périgée	478,5982954 kilomètres
Fonction générale de l'objet spatial	Selon le 18 ^e Escadron de défense spatiale de l'Armée de l'espace des États-Unis, la rentrée de FACSat-1 (indicatif du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD ID) 43721), dont la fonction était l'observation de la Terre, a été officiellement annoncée sur le site Space-Track le 3 juin 2023.
Date de désintégration/rentrée dans l'atmosphère/désorbitation	3 juin 2023 à 0 h 0 mn 0 s UTC

Renseignements supplémentaires communiqués volontairement en vue de leur inscription au Registre des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Modification dans l'exploitation	
Date à laquelle l'objet spatial a cessé d'être fonctionnel	3 juin 2023 à 0 h 0 mn 0 s UTC
Propriétaire ou exploitant de l'objet spatial	Force aérienne colombienne

* Ces renseignements ont été communiqués au moyen du formulaire établi conformément à la résolution 62/101 de l'Assemblée générale ; leur présentation a été modifiée par le Secrétariat.

Site Web

poderespacial.fac.mil.co/es/facsat

Lanceur

PSLV-C43

Autres informations

Satellite d'observation de la Terre qui est rentré dans l'atmosphère terrestre le 3 juin 2023.
